

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30405**

### Intitulé

MASTER : MASTER Domaine : Droit-Economie-Gestion Mention : Contrôle de gestion et audit organisationnel

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Nantes	Président de l'université de Nantes

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 313 Finances, banque, assurances, immobilier, 314 Comptabilité, gestion

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du diplôme est en mesure, selon la structure, de mener les activités suivantes :

- Modéliser l'activité et piloter la performance de la structure
- Concevoir, automatiser et mettre en œuvre la comptabilité de gestion, les budgets, les tableaux de bords
- Fiabiliser le système d'information, évaluer les situations et aider à la prise de décision
- Contrôler les résultats et contribuer à la convergence des comportements
- Animer des actions d'amélioration de la gestion

Accompagner l'élaboration de la stratégie, l'identification des principaux facteurs clés de succès et la détermination du business model

Déterminer les indicateurs significatifs (financiers et non financiers) permettant le pilotage de la performance de l'entreprise, aussi bien au niveau global que sur tous les processus opérationnels de sa chaîne de valeur

Construire le système de pilotage de la performance de l'entreprise et les modes d'intéressement des acteurs à la réalisation des objectifs

Elaborer les systèmes de calculs de coûts complets (par les centres d'analyse ; avec imputation rationnelle des charges fixes ; méthode ABC ; par les équivalents de production ; etc.) et/ou de coûts partiels (direct costing, direct costing évolué ; etc.)

Concevoir et/ou paramétrer les logiciels de mise en œuvre des calculs de coûts (sous ERP ou dans des logiciels dédiés)

Assurer le calcul et l'analyse des coûts des produits, projets et autres objets de coûts de façon régulière ou à la demande

Définir le cadre et les procédures de construction budgétaire et garantir la cohérence du modèle

Elaborer la prévision budgétaire annuelle en collaboration avec les managers et établir les documents comptables prévisionnels de synthèse

Assurer les clôtures mensuelles et garantir la concordance avec la comptabilité financière

Définir la nature des indicateurs de gestion et les procédures de construction des tableaux de bord opérationnels et stratégique (balanced scorecard notamment)

Concevoir et/ou paramétrer les logiciels de mise en œuvre des tableaux de bord pour les managers de terrain et le top-management

Produire les indicateurs significatifs nécessaires aux managers et les analyser

Mettre en place et paramétrer les modules d'ERP et les autres outils informatiques d'aide à la décision et contrôler la qualité de l'information

Réaliser des études économiques, des choix d'investissements, des analyses de projets, des missions d'audit ad hoc

Dans le cadre du reporting mensuel, mesurer les performances et analyser les écarts budgétaires

Identifier et anticiper les dérives, proposer des voies d'action pour les corriger, assurer le suivi des actions correctives

Identifier et utiliser toutes les dimensions comptables et financières de l'information à destination de la direction générale et des analystes financiers

Piloter ou accompagner les actions transversales ou ciblées mises en œuvre pour accroître la création de valeur (lean management, target costing, six sigma, etc.)

Construire et piloter les dimensions non économiques et le système de pilotage de la responsabilité sociétale de l'entreprise

Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes

Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif

Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation

Evaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité

S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux

Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans,

Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de

l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Chaque mention peut être déclinée en parcours (anciennement spécialités) permettant d'acquérir des compétences complémentaires.

Pour plus d'information, se reporter aux liens renvoyant sur les sites des différentes universités habilités/accréditées

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

66 - Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance

69 - Activités juridiques et comptables

70 - Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion

Auditeur / Auditrice interne

Contrôleur de gestion,

Directeur-trice / Responsable de service comptable ou financier

### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1201 : Analyse et ingénierie financière

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

M1204 : Contrôle de gestion

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

#### Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	Non
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	Non
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Article R335-8 modifié par décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017- art.3 Ce jury est composé à raison d'au moins un quart de représentants qualifiés des professions, pour moitié employeurs, pour moitié salariés, et de façon à concourir à une représentation équilibrée des hommes et des femmes.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 19 juillet 2017 accréditant l'université de Nantes en vue de la délivrance de diplômes nationaux

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

- VAE : Code de l'éducation : articles L 613-3 et L 613-4
- **Arrêté du 22 janvier 2014** fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, version consolidée au 29 octobre 2015
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master
- Arrêté du 26 février 2014 modifiant l'arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master, version consolidée au 29 octobre 2015

**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

<http://www.univ-nantes.fr/insertiondiplomes>

**Autres sources d'information :**

<http://www.univ-nantes.fr/formation>

**Lieu(x) de certification :**

Université de Nantes - 1 Quai de Tourville BP 13522 - 44035 Nantes Cedex 1

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

IAE,  
Chemin de la Censive du tertre  
44322 Nantes cedex 3

**Historique de la certification :**